

A notre avis, pour qu'un programme en vienne à augmenter l'embauche et à diminuer le chômage, le gouvernement doit étudier tous les domaines de l'industrie pétrolière et accroître la participation canadienne. Il lui faut s'intéresser à la prospection, au raffinage, à la vente en gros et au détail des produits pétroliers à l'intérieur du pays. Pour ce qui est de la prospection des produits pétroliers, les Canadiens doivent participer à l'industrie car nous ne pouvons pas nous fier aux renseignements dont nous disposons actuellement.

Ce que je m'appête à dire peut s'écarter un peu du projet de loi mais constitue néanmoins une partie importante de la stratégie industrielle et économique qu'il faut utiliser pour enrayer le problème du chômage. Dans le passé, les renseignements reçus n'avaient pas beaucoup de rapport avec nos besoins de planifier pour donner du travail aux Canadiens. Par exemple, dans le rapport annuel de la société Esso, en 1973, on disait aux Canadiens de ne pas s'inquiéter, car nos réserves de gaz et de pétrole devaient durer des centaines d'années. Je crois même que le rapport prévoyait 298 années. Toutefois, en 1975, la même société nous disait que nous étions aux prises avec une crise énergétique, qu'elle avait besoin de plus grandes sommes pour faire la prospection du gaz et du pétrole. Sont-ce là les renseignements qui peuvent nous être utiles?

Si ce que l'Imperial Oil a dit en 1975 est plus vrai que ce qu'elle avait dit en 1973, la société s'est trompée de 296 années. Il est impossible de planifier les emplois pour les Canadiens si nous comptons sur des renseignements comme ceux donnés par l'Imperial Oil. Je l'ai dit plus tôt, Petro-Canada devrait s'intéresser au domaine du raffinage. Nous devrions contrôler cette industrie qui, en 1978, appartenait à des capitaux étrangers dans une proportion de 99 p. 100; la situation ne s'est guère améliorée depuis. Cette activité créerait des centaines de milliers d'emplois pour les Canadiens. Nous devons faire en sorte que Petro-Canada s'intéresse au raffinage.

A notre avis, la vente en gros des produits pétroliers est une partie importante du rôle qui est dévolu à Petro-Canada de donner des emplois aux Canadiens. Seule une société canadienne qui défend les intérêts des Canadiens sans être motivée uniquement par les bénéfices peut le faire. La vente en gros est très importante car, lorsque viendra une véritable crise énergétique—nous ne savons pas quand au juste car nos renseignements ne sont pas encore sûrs—les multinationales étrangères ne vendront pas aux petits postes d'essence d'Uranium City, Beaubel, Canoe Narrows, Meadow Lake ou Burnaby. Elles vendront au plus offrant, par exemple, à leurs propres postes d'essence dans les grands centres ou, qui pis est, à d'autres pays qui n'auront plus de pétrole ou de gaz.

Ces sociétés pétrolières obtiendront de ces pays le prix maximum qu'ils consentiront à payer, parce qu'il ne leur restera plus ni gaz ni pétrole, et alors elles distribueront leurs produits pétroliers de façon inéquitable. Il est nécessaire que Petro-Canada intervienne dans la vente au gros des produits pétroliers, pour garantir l'approvisionnement des Canadiens en

pétrole tant qu'il en restera. Grâce à ce contrôle nous pourrions également garantir aux Canadiens des régions isolées—ou même des régions métropolitaines—qu'ils auront ce qu'il faut d'énergie pour se rendre au travail et pour maintenir le taux de chômage à moins de 4 p. 100, comme il devrait être au Canada, au lieu des taux actuels qui vont jusqu'à 30 p. 100.

Et, dernier point au sujet de l'activité pétrolière de Petro-Canada, il y a le secteur du détail. Il faut que Petro-Canada intervienne au niveau du détail, parce que lorsque les Canadiens arrêteront à la pompe à essence pour se rendre au travail qu'ils devraient avoir, ils pourraient choisir entre acheter canadien et laisser leur argent au Canada, ou acheter des multinationales et expédier leur argent à l'étranger, ce qui revient à exporter les emplois.

Quand on envoie son argent à l'étranger au lieu de le garder ici, c'est comme si on envoyait des emplois à l'étranger, des emplois dont nous avons besoin ici pour maintenir le chômage à moins de 4 p. 100. Je suis certain que patrons comme salariés seraient heureux d'en payer le prix. Le choix est parfaitement clair. Les Canadiens devraient avoir la possibilité d'acheter ou bien de Petro-Canada, société d'État à capital canadien créée dans l'intérêt des Canadiens, de stations Co-op qui actuellement sont canadiennes à 100 p. 100, ou bien d'une multinationale, quitte dans ce dernier cas à dégrader notre situation économique. Voilà le choix qu'ils devraient avoir. Voilà comment je conçois la question énergétique au Canada. Le chômage qui règne chez nous est une honte. Ce ne sont pas ceux qui ont les moyens de payer qui payent. C'est les riches qu'il faut faire payer, et non les pauvres petits hommes d'affaires qui constituent l'armature de notre économie.

M. Paproski: C'est du marxisme-léninisme.

M. Anguish: Je voulais attirer l'attention des conservateurs, monsieur l'Orateur, dans le but de m'encourager à poursuivre mon discours et ainsi à lui donner toute sa portée.

M. Collenette: Tenez-vous en au projet de loi.

M. Anguish: Les petits entrepreneurs sont la cheville ouvrière du pays. C'est grâce aux ouvriers, ou aux salariés, que leurs activités sont viables. Les députés du Nouveau parti démocratique sont les seuls représentants sensés, les seuls porte-parole, si vous voulez, des petits commerçants canadiens.

M. Paproski: Un marxiste-léniniste!

M. Anguish: Le député conservateur tient des propos qui sont antiparlementaires, à mon avis, monsieur l'Orateur. N'allez-vous pas rappeler à l'ordre les trois députés de ce parti qui, sur le parquet de la Chambre, tiennent un langage calomnieux et ne savent pas de quoi ils parlent? Leur philosophie à eux tend bien plus vers le communisme que celle des néo-démocrates vers le marxisme-léninisme. Je l'ai d'ailleurs expliqué dans d'autres discours que j'ai déjà prononcés à la Chambre. Je me réjouis que le député conservateur ait soulevé la question. Je voudrais rappeler qu'il appartiendrait aux riches de payer pour le chômage qu'ils créent.